



Dans la santé comme ailleurs...

CONTRE LE « PACTE DE RESPONSABILITÉ »

**UNE SEULE SOLUTION :
LA MOBILISATION !**

Malgré la claque électorale des municipales, Hollande, en choisissant Valls comme 1^{er} ministre, continue sa politique au service du MEDEF. Sitôt installé, ce dernier passe à la vitesse supérieure dans l'attaque au bulldozer contre les droits sociaux. Financer 30 milliards d'euros annuels supplémentaires de cadeaux aux patrons passera notamment par le gel des retraites et des prestations sociales jusqu'en 2015 et la poursuite du gel des salaires des fonctionnaires jusqu'en 2017 (c'est le cas depuis 2010 !). Comble du cynisme, il prétend ne pas toucher aux minimas sociaux et annonce le recul d'un an de la revalorisation exceptionnel du RSA, du complément familial et de l'allocation de soutien familial !

Le plan d'austérité annoncé avec le soi-disant « pacte de responsabilité » va également lourdement frapper les établissements hospitaliers. Dès l'intronisation de Valls comme 1^{er} ministre, la Fédération Hospitalière de France (émanation des directions d'hôpitaux publics) a voulu montrer qu'elle était le « 1^{er} de la classe » de l'austérité. La FHF entend réaliser, en 5 ans, cinq à sept milliards d'économies, essentiellement sur le dos des personnels. Au programme :

- suppressions d'emplois : « On ne fera pas d'économies sans baisser les emplois » a annoncé le délégué général de la FHF.
- « maîtrise de la masse salariale ». C'est à dire baisse du pouvoir d'achat avec en plus du gel du point d'indice, le gel des avancements, l'arrêt des revalorisations catégorielles.
- réduction des jours de RTT, jusqu'à leur suppression.
- diminution du coût des expertises CHS-CT (objectif : réduire les marges de manœuvre des représentant-e-s du personnel pour agir contre la souffrance au travail).
- glissements de tâches en cascade.
- attaques sur les statuts des personnels.
- privatisation des services logistiques, médico-techniques et administratifs.

Quant aux patrons de l'hospitalisation privée, ils entendent aussi protéger les dividendes de leurs actionnaires en bloquant les salaires, en imposant des conditions de travail insupportables et en cassant les conventions collectives, comme le font leurs collègues du secteur privé non lucratif. Réduire massivement la place de l'hôpital public, abandonner au secteur privé lucratif les activités rentables, le tout sur le dos des salariés, telle est la politique de ce gouvernement. Il n'y a rien à négocier avec ce pouvoir dont la brutalité avec les classes populaires n'a d'égal que la servilité à l'égard des patrons.

La manifestation du 12 avril à Paris a réuni, à l'appel de partis, syndicats, associations, des dizaines de milliers de manifestants opposés à l'austérité gouvernementale. Il faut poursuivre ! C'est unitairement dans la rue, dans les grèves et les manifestations que ça doit se passer ! Dans la santé des initiatives pour coordonner la mobilisation commencent à se faire jour. Le 4 avril une centaine de délégués venus de 43 établissements se sont réunis à Caen et une nouvelle assemblée doit avoir lieu à Paris le 22 mai. C'est un premier pas pour éviter l'éparpillement des luttes établissement par établissement.

**LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC
EST-ELLE DANGÉREUSE ?**



**Faisons Valls'ér patronat et
gouvernement**

Il reste encore beaucoup à faire pour construire ensemble, dans les villes, les quartiers, les entreprises et les lieux d'étude, une mobilisation assez puissante pour faire céder le gouvernement et l'obliger à remballer son « pacte de responsabilité ». Mais **il est grand temps de s'y mettre « tous ensemble », et le plus tôt sera le mieux !**

PRENDRE CONTACT AVEC LE NPA

Vous avez entre les mains le bulletin des militant-e-s du NPA travaillant dans le secteur santé-sécu-social. Pour participer à son écriture, ou à sa distribution, pour réagir ou prendre contact avec le NPA, une seule adresse :

npa-secu-sante-social@orange.fr

Hôpital et Sécu : Le programme du Medef nous met en danger !

La politique du gouvernement Hollande s'élabore pour l'essentiel dans les bureaux du Medef qui vient de publier son programme sur l'assurance maladie et l'hôpital. Cela doit retenir toute notre attention !

Ce « projet de privatisation de la santé » pour 2017 préconise un modèle « concurrentiel » s'appuyant sur des assurances et des cliniques privées. La Sécurité sociale devrait se cantonner au remboursement d'un « panier de soins » assurant une couverture minimum.

Les assurances couvriraient de manière obligatoire les salariéEs du secteur privé, et pour ceux qui auront les moyens s'ajouterait une assurance volontaire et individuelle « sur-complémentaire ». Ainsi s'ouvrira largement un marché de l'assurance et de l'hospitalisation privée qui, comme celui de l'industrie pharmaceutique, a vocation à s'étendre et à être source de profits et de dividendes pour les actionnaires.

Il faudrait « recentrer l'hôpital sur la prise en charge des cas lourds et complexes et les urgences avérées ». Cela s'accompagnerait de la suppression massive de lits hospitaliers et la disparition de milliers d'emplois. Le secteur privé pourrait exploiter à sa guise les « segments » les plus lucratifs. Le Medef met aussi l'accent sur la « responsabilisation » financière du patient. Il entend dissuader les malades d'accéder aux soins par des obstacles financiers (« jour de carence » ou forfait trimestriel de 10 jours non remboursable).

Si le patronat se sent des ailes pour avancer des projets aussi scandaleux, c'est que, après Chirac et Sarkozy, le gouvernement « socialiste » s'inscrit déjà très largement dans cette logique de privatisation de la santé. La mobilisation des personnels hospitaliers et des usagers à l'exemple des « marées blanches » dans l'État espagnol, est indispensable pour imposer des reculs au gouvernement et faire échec à ce projet.



Hôpital de Caen : La justice au service de l'austérité

Par 3 fois depuis un an, les salariés de l'EPSM (établissement public de santé mentale) de Caen avec leurs syndicats CGT et SUD ont réussi, en bloquant leur établissement, à mettre en échec le plan d'austérité du directeur et de l'Agence Régionale de Santé.

Il fallait de toute urgence mettre fin à ce « mauvais exemple » au moment où le gouvernement s'apprête à imposer 12 milliards d'austérité supplémentaire à l'Assurance Maladie.

Soutenu par ses collègues directeurs d'établissements publics, leur fédération patronale (la Fédération Hospitalière de France), et par les pouvoirs publics, le directeur de l'EPSM de Caen n'a pas lésiné sur les moyens. Après avoir fait appel en vain à l'intimidation par la police et les huissiers, le directeur s'est tourné vers la justice...et il a été entendu : le tribunal administratif de Caen, vient de rendre un jugement d'une extrême gravité qui cherche à priver les salariés de tous leur moyens d'action : amende de 500 euros par salarié et par jour pour tout participant aux blocages, autorisation de faire appel à la police au sein même de l'enceinte de l'Hôpital, amende de 1000 euros pour chaque syndicat : le jugement affirme explicitement qu'il faut donner les moyens au directeur d'imposer son plan de redressement!

Le NPA s'indigne d'une telle décision au service d'une politique de destruction de l'Hôpital Public. Il apporte son soutien aux salariés de l'EPSM et à leurs organisations syndicales CGT et SUD.

Ce jugement confirme, qu'il est aujourd'hui indispensable de ne pas en rester à des luttes isolées, même radicales qui sont confrontées au « pourrissement » ou à la répression des directions soutenues par le gouvernement. C'est un motif supplémentaire pour renforcer la participation à l'Assemblée Générale des hôpitaux confrontés aux plans de restructuration le 22 Mai à Paris.

Cette assemblée, initiée par les syndicats CGT et SUD de l'EPSM de Caen, se fixe pour objectif de définir des modalités d'actions, coordonnées sur le plan national et unitaires afin de mettre en échec l'austérité dans les hôpitaux et dans la santé.

**NOUVEAU SITE DU NPA
SANTÉ-SÉCU-SOCIAL !**

Toutes les infos sur les luttes dans la santé, les prises de position du NPA, des analyses de fond, et bien plus encore sur le site :

sante-secu-social.npa2009.org